



PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 28 NOVEMBRE 2019 à 18H30 Bains de Saillon

En présence du dix-sept bourgeois, le président Thurre ouvre cette assemblée légalement convoquée.

Après les salutations d'usages il excuse quelques personnes, rappelle l'ordre du jour et nomme M. Bertrand Roduit scrutateur.

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale

- Lecture et approbation

Le secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 11 juin 2019.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Dépenses non obligatoires supérieures à 5 % des recette brutes

- Investissements 2020

Le président Thurre informe l'assemblée que la compétence du conseil bourgeoisial pour engager des dépenses non obligatoires se monte à Fr. 1'250.50. Dès lors, les investissements prévus en 2020 se doivent de faire l'objet d'une acceptation avant l'approbation du budget.

Il s'agit des investissements suivants :

- Carrière de la Sarvaz pour Fr. 20'000.-
- Place des Marbriers pour Fr. 10'000.-
- Chalet de Scinlloz pour Fr. 15'000.-

Un citoyen demande à ce que la dépense en lien avec la carrière ne soit pas réalisée car cette activité viendrait en contradiction avec le projet de protection de la zone entrepris par la commune. Il lui est répondu qu'il y a risque que le remblaiement de cette faille devienne obligatoire et avant de se faire imposer une activité, il est souhaitable d'anticiper les possibilités en tenant compte de l'ensemble des acteurs concernés, y-compris les habitants du quartier.

Les bourgeois autorisent le conseil bourgeoisial à effectuer ces dépenses non-obligatoires par quinze voix pour, deux refus et zéro abstention.

3. Emprunt lié aux investissements

- Demande d'un crédit de Fr. 45'000.-

Le président Thurre informe que le financement des investissements de la bourgeoisie seront financés par le compte-courant de la commune qui se situe actuellement à Fr. 654'356.67.

4. Budget 2020 de la bourgeoisie

- Lecture en commentaires

Le président Thurre commente le budget 2020 de la bourgeoisie qui présente une perte de Fr. 58'675.-

- Adoption

L'assemblée bourgeoisiale adopte le budget 2020 avec seize voix pour, une voix contre et zéro abstention.

5. Planification financière

- Lecture

La planification 2021-2023 est présentée au bourgeois. On y trouve une activité importante en lien avec la carrière de la Sarvaz. Comme dit plus haut cette prévision a pour but une anticipation des charges qui pourraient devenir obligatoires ou, comme expliqué, de défendre au mieux la collectivité en cas de nécessité.

Un bourgeois propose de rentabiliser les surfaces bourgeoisiales en Rosaire. Il lui est répondu que pour un développement logique de ces surfaces et de ce secteur il est nécessaire d'adapter le plan de zone en conséquence. Cette procédure, suite à l'introduction de la loi sur l'aménagement du territoire et le surplus global du Valais en zone à bâtir, pousse à sept ans la procédure qui n'aboutirai pas sur une homologation en l'état. Des contacts avec un bureau d'ingénieurs ont d'ores et déjà été pris afin de maîtriser au mieux ce dossier.

6. Divers

La parole n'étant pas demandée dans les divers, le président Thurre clos cette assemblée. Il est 19h00.

BOURGEOISIE

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc